



Avis d'Appel d'offres National (AA0N)

TRANSCO CLSG Projet d'Interconnexion Côte d'Ivoire, Libéria, Sierra Leone et Guinée (CLSG)

N°04/TRANSCO CLSG/W/06/2016

1. TRANSCO CLSG est une Société Supranationale à Objectifs Spécifiques, régie par le Traité International pour la construction, l'exploitation et le développement de la ligne d'interconnexion CLSG adopté le 5 mars 2012 par les Chefs d'État de la Côte d'Ivoire, du Libéria, de la Sierra Leone et de la Guinée.
2. TRANSCO CLSG a obtenu dans le cadre de son budget des fonds, afin de financer le projet d'Interconnexion Côte d'Ivoire, Libéria, Sierra Leone et Guinée, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de construction d'un Immeuble R+2, objet de l'Appel d'Offres National N°04/TRANSCO CLSG/W/06/2016.
3. TRANSCO CLSG sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : construction d'un Immeuble R+2 qui servira d'extension à son siège social ; en deux lots (Lot1 : Gros œuvre et second œuvre, et lot 2 : lots techniques) pouvant être attribués séparément ; les variantes ne seront pas prises en considération. Les entreprises intéressées pourront soumissionner pour un ou plusieurs lots. Le nombre maximum de lots à attribuer à une entreprise sera fonction de sa capacité technique et financière conformément aux critères de qualification définis dans les données particulières de l'Appel d'offres.
4. La passation du marché sera conduite par Appel d'offres ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Cellule de Passation des Marchés de TRANSCO CLSG, dont les locaux sont situés à Cocody, 2 Plateaux, Angré 7è Tranche, BP 633 ; Téléphone : 22.50.34.80 ; E-mail : mkeita@transcoclsg.org; info@transcoclsg.org et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à la même adresse de 9.00 à 17 heures du lundi au vendredi.
6. Les exigences en matière de qualifications sont :
 - 5.1 Avoir un chiffre d'affaires moyen certifié par un Cabinet d'Audit des Trois (3) dernières années au moins égal à : Lot 1 : 175.800.000 FCFA ; Lot 2 : 88.324.000 FCFA.

A ce titre l'entreprise devra joindre à son offre une autorisation écrite permettant à la Commission d'évaluation de vérifier auprès du Cabinet d'Audit et de ses Banques l'authenticité et l'exactitude des informations financières transmises dans le cadre du présent appel d'offres.

5.2 Avoir effectivement réalisé en tant qu'entrepreneur, ou sous-traitant, au moins deux (2) marchés comparables en nature (siège social d'Institutions ou de grandes entreprises, ou bâtiments administratif) et en volume au cours des Trois (3) dernières années, avec une valeur minimale de 117.200.000 FCFA pour le Lot 1, et 59.000.000 FCFA pour le Lot 2.

A ce titre, les Entreprises devront joindre à leurs offres, les attestations de bonne Exécution des travaux dûment signés par les bénéficiaires avec leurs adresses pour permettre au Maitre d'Ouvrage de vérifier leurs authenticités.

5.3 Les Soumissionnaires devront disposer (certificat de propriété) ou louer (contrat de location à jour) des équipements essentiels ci-dessous :

N°	Désignation	Qté
1	bétonnière	1
2	Dumper	1
3	Plaque vibrante	1
4	Vibrateur à aiguille	2
5	Camion BENE de 6 à 8 tonnes	1
6	Pic-up	1
7	Echafaudage Métallique	1
8	Tréteaux	5
9	Brouettes	5
10	Marteau Piqueur	1
11	Etais Métalliques	200 unités
12	Perceuses électriques	2

Par ailleurs, elles devront joindre leurs plans de charge détaillés (engagement en cours) pour permettre à la Commission d'évaluation de s'assurer de la capacité de l'Entreprise à exécuter les travaux dans le délai contractuel requis.

Enfin, les entreprises devront indiquer leur siège avec une adresse physique dûment vérifiable par la Commission.

5.4 Proposer un (01) gestionnaire de travaux ayant un diplôme d'Ingénieur Bâtiment ou de travaux publics (niveau BAC+5) ayant au moins Dix ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et complexité comparables dont au moins Cinq années d'expérience en tant que conducteur des travaux, et deux (02) techniciens supérieurs du bâtiment (niveau bac+3) ayant au moins cinq ans d'expérience dans la réalisation de travaux de nature et complexité comparable .

(Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées).

7. Les candidats peuvent retirer le Dossier d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après Cocody, 2 Plateaux, Angré 7è Tranche, contre un paiement³ non remboursable de **Cinquante Mille Francs CFA**. La méthode de paiement sera : virement bancaire ou versement d'espèces sur le compte bancaire de TRANSCO CLSG indiqué ci-après :

NUMERO : 121225685903-05
IBAN: CI93 CI05 9010 0112 1225 6859 0305
SWIFT : ECOCCIAB
Nom de la Banque : ECOBANK COTE D'IVOIRE S.A.

Adresse : Immeuble Alliance, Avenue TERRASSON DE FOUGERES,
01 BP 4107 Abidjan 01. Cote d'Ivoire

8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après Cocody, 2 Plateaux, Angré 7è Tranche au plus tard le **26/07/2016** à 10h00 précises. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à la même adresse le **26/07/2016** à 11h00 précises.

9. Les offres doivent comprendre un cautionnement provisoire établi par une banque, d'un montant de Deux Millions Cinq Cent Mille Francs CFA (2.500.000 FCFA) pour le lot 1, et Un Million Deux Cent Cinquante Mille Francs CFA (1.250.000 FCFA) pour le lot 2. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant un délai de Quatre Vingt Dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

10. Dès la validation de la décision d'attribution du (ou des) marché(s), l'autorité contractante publiera dans les journaux de la place et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des soumissionnaires, le rapport d'analyse de la commission de jugement des offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après : Cocody, 2 Plateaux, Angré 7è Tranche.

11. Le présent appel d'offres est régi par le **Traité International** pour la construction, l'exploitation et le développement de la ligne d'interconnexion CLSG adopté le 5 mars 2012 par les Chefs d'État de la Côte d'Ivoire, du Libéria, de la Sierra Leone et de la Guinée, et **l'Accord d'Établissement** de la Société de Transport d'Électricité Régionale Côte d'Ivoire - Libéria – Sierra Leone – Guinée signé le 3 décembre 2014.

Le Directeur Financier
pour le Directeur Général



Jigba Josephus YILLA